













## Communiqué de presse :

Les Universités, les CHU et l'Inserm s'associent en faveur d'une politique de site ambitieuse, lisible et partagée au service de la recherche en santé

Le 28 novembre 2025 – La position relative de la France dans la recherche scientifique mondiale est en recul, globalement et dans le domaine de la santé. Cette situation relève de causes multiples. : des causes externes comme l'affirmation (Chine) ou à l'émergence (Inde, Corée du sud ...) de nouvelles puissances scientifiques ; des causes internes et structurelles comme un sous-financement de la recherche scientifique française par rapport aux autres pays de l'UE et de l'OCDE. Elle est enfin sans doute liée à la complexité de notre modèle d'organisation de la recherche qui articule de multiples acteurs (Universités, Écoles, organismes nationaux de recherche...).

Ceci est particulièrement vrai de la recherche en santé qui repose sur des universités, des organismes de recherche dédiés à la santé (INSERM) et agences dédiées (Ex: INCA), d'autres organismes nationaux de recherche (INRAE, CNRS, CEA, INRIA, IRD...) mais aussi et c'est une particularité de la recherche en santé, des Centres Hospitalo-Universitaires et des structures de soins y compris primaires (CLCC, CH, ESPIC...).

Des réformes importantes ont été engagées depuis 20 ans pour faire face à cette situation et renforcer le positionnement scientifique de notre pays : — loi liberté et responsabilités des universités en 2007 — remodelage de la carte des universités depuis 2006 — Programme Investissements d'Avenir en 2009 puis France 2030 en 2021. La création des agences de programmes en 2023 répond à la nécessité d'un pilotage stratégique et d'une coordination nationale de la recherche. L'INSERM en lien étroit avec ses partenaires au premier rang desquels les universités - et leurs UFR de Médecine/Pharmacie/Odontologie - et les CHU, porte l'agence de programmes en santé. Des rapports récents tels que ceux de Philippe Gillet ou de Anne-Marie Armanteras et Manuel Tunon de Lara appellent à une prise d'initiative conjointe des institutions concernées autour des universités, cheffes de file d'une politique de site de recherche.

C'est dans ce contexte que les universités réunies au sein de France Universités, les conférences des Doyens de Médecine/Pharmacie/Odontologie, les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) représentés par leurs conférences (DG, PCME) et l'Inserm choisissent de s'unir pour **élaborer des propositions pour promouvoir une politique de site santé** dynamique, ambitieuse, efficiente, visionnaire et respectueuse des spécificités locales.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de transformation collective visant à améliorer l'articulation entre la recherche, le soin, la formation et l'innovation, à renforcer l'attractivité et l'excellence des sites hospitalo-universitaires, et ce faisant à renforcer en France la recherche fondamentale, translationnelle, clinique et en santé publique avec un rayonnement international.

## Des objectifs communs

Les partenaires partagent une vision stratégique commune et ont des objectifs convergents :

- La capacité à porter des politiques d'innovation et de recherche de rang international en coordonnant l'ensemble des forces d'un site.
- Le développement d'un écosystème intégré assurant la synergie indispensable entre recherche, formation, soins et innovation ;
- Le renforcement de l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires et de recherche
- L'adaptation du modèle hospitalo-universitaire aux enjeux actuels et futurs de santé publique.

## Des engagements réciproques clairs et structurants

Dans le cadre de cette politique de site, France Universités, les conférences des Doyens de Médecine/Pharmacie/Odontologie, les conférences des CHU (DG, PCME) et l'INSERM recommandent que localement les différents acteurs s'engagent à :

- Développer une politique de site stratégique partagée, coordonnée par l'université cheffe de file et ses UFR de Médecine/Pharmacie/Odontologie, en lien étroit avec ses partenaires INSERM et CHU;
- Élaborer et mettre en œuvre **des projets structurants** conjoints dans les domaines de la recherche biomédicale et de l'innovation en santé.
- Promouvoir une politique commune et attractive de ressources humaines, notamment à travers des parcours croisés et attractifs pour les personnels hospitaliers, hospitalo-universitaires, universitaires et chercheurs;
- Favoriser l'émergence de pôles d'excellence reconnus au niveau national et international ;
- Garantir la lisibilité des stratégies de site, pour les patients, les étudiants, les partenaires académiques, les industriels et les tutelles
- Soutenir les unités de recherche, et les plateformes de recherche dans un cadre plus lisible, plus agile et mieux concerté entre les partenaires du site. L'ouverture de la cotutelle des UMR au CHU relève de la politique de site et doit se baser sur une analyse au cas par cas. Elle doit respecter la liberté académique des UMR. Dans ce cas, cette ouverture doit se faire dans le cadre d'une stratégie de recherche partagée par l'ensemble des tutelles en début de contrat quinquennal. Elle nécessite une contribution financière des CHU au fonctionnement de l'unité à l'instar des autres tutelles. Dans tous les cas la prise de cotutelle ne doit pas entraîner une complexification de la gestion de l'unité.
- Simplifier les organisations communes et leurs relations, en s'appuyant sur des dispositifs innovants de coopération hors cadre réglementaire classique (ex. contrat type d'accès aux données et aux échantillons, accords entre DPO, gestion RH), pour améliorer le quotidien des chercheurs.

Ensemble, France Universités, les conférences des Doyens de Médecine/Pharmacie/Odontologie, les conférences des CHU (DG, PCME) et l'INSERM affirment leur détermination à construire un partenariat durable, fondé sur une gouvernance partagée, une confiance mutuelle, des intérêts convergents et une exigence d'excellence. Cette démarche collective vise à faire évoluer les pratiques institutionnelles, à renforcer l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires, à simplifier la vie des chercheurs et à replacer la France parmi les leaders mondiaux de la recherche en santé.

En conjuguant leurs forces, les signataires choisissent d'agir ensemble, dès aujourd'hui, pour bâtir une politique de site moderne, lisible, ambitieuse et au service de la santé publique, de la science et des générations futures de soignants, enseignants et chercheurs.

## **Contact presse:**

France Universités

Bastien Florenty Chargé des relations presse <u>bastien.florenty@franceuniversites.fr</u>

+ 33 6 64 06 69 36